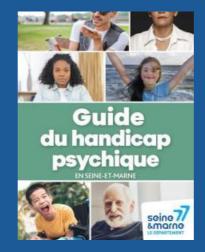




GUIDES GUIDE DU HANDICAP PSYCHIQUE



Guide du handicap psychique © Département de Seine-et-Marne

Définit par la loi du 11 février 2005 sur le handicap portée par Jacques CHIRAC, le handicap psychique est la conséquence de différentes maladies - Schizophrénie, troubles bipolaires, dépressions sévères et troubles obsessionnels compulsifs – et touche aujourd'hui près de 3 millions de français.

Faisant obstacle à la participation d'une personne à la vie sociale du fait des troubles induits, le handicap psychique constitue un véritable frein à l'inclusion des personnes concernées et, plus largement, un véritable enjeu de société.

Fidèle à cette volonté de construire une société plus inclusive, le Département de Seine-et-Marne - aux côtés de ses partenaires –porte l'ambition de relever le défi de l'intégration.

Ce document recense ainsi les mesures de soutien favorisant l'accès à l'habitat inclusif, à la formation et à l'emploi. À travers ce guide dédié au handicap psychique, vous découvrirez les organismes et dispositifs d'accompagnement afin de faciliter le quotidien des personnes porteuses d'un handicap psychique et leurs proches.

1 DOCUMENT - Publié le 24 novembre 2021







Sommaire

- Troubles psychiques : de quoi parle-t-on?
- Accès à l'information
- Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
- Accès aux soins psychiatriques
- Vie sociale et accompagnement
- Vie professionnelle
- Couverture sociale et ressources
- Hébergements, logements et établissements
- Mesures de protection
- Annexes